Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 76 (1925)

Heft: 6

Artikel: Propos sur la forêt du Japon : Protection de la Nature. Dégâts causés

par les insectes

Autor: Badoux, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784810

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bornons-nous pour l'instant à lancer cette idée: si elle a des raisons d'être, elle fera son chemin!

Montcherand sur Orbe (Vaud), avril 1925.

A. Barbey.

Propos sur la forêt du Japon.

(Protection de la Nature. Dégâts causés par les insectes.)

Le Japonais est grand admirateur de la Nature. Il s'extasie devant un arbre en fleur, un végétal aux dimensions géantes ou de forme bizarre. Sans doute avons-nous quelque peine à comprendre l'enthousiasme que peut provoquer en lui un arbre nain, ou déformé par différents artifices de culture. Il n'en reste pas moins qu'il sent intensément la beauté des formes végétales si nombreuses qui ornent le sol de son pays.

Rien d'étonnant à ce qu'au Japon on cherche à préserver les monuments naturels — végétaux, animaux et minéraux — contre les déprédations de l'homme. Une loi de 1920 donne à l'Etat le droit d'intervenir dans ce domaine.¹ Elle prévoit la mise en réserve non pas seulement de monuments naturels remarquables, mais aussi de paysages célèbres, de sépultures, de lieux rappelant un souvenir militaire, etc. Aux termes de cette loi, une grande commission de 26 spécialistes divers avait été constituée; elle fonctionnait sous la présidence du Ministre de l'Intérieur et se réunissait, une ou deux fois par an, à Tokio.

Par malheur, le tremblement de terre de 1923, qui a appauvri le pays et lui a imposé de sérieuses économies, a déjà mis fin à l'existence de cette commission. On cherche à la remplacer par un organisme plus simple et moins coûteux.

Mais d'heureuses mesures ont déjà été prises. Ainsi, pour nous en tenir à Hokkaido, l'île nord du Japon, l'Etat a créé, dès 1921, six réserves de forêts vierges, d'une superficie allant de 100 à 300 hectares. Chacune de celles-ci a pour but essentiel de conserver, à l'état vierge, des peuplements de quelques essences croissant aux confins extrêmes de leur limite de distribution naturelle. Les arbres spécialement visés sont un pin (Pinus penta-

¹ Les renseignements qui suivent nous ont été aimablement fournis par M. Y. Niiyima, professeur à l'Ecole forestière de Sapporo (Hokkaido), que nous avons eu le plaisir de rencontrer dernièrement à Zurich.

phylla), un hêtre (Fagus Sieboldii), un mélèze (Larix dahurica) et un épicéa (Picea Glehnii).

Toute coupe à l'intérieur de pareilles réserves est interdite et le gibier jouit pareillement d'une protection absolue.

Outre les forêts, quelques tourbières sont aussi protégées par l'Etat contre toute exploitation.

* *

Si nous passons maintenant au monde des insectes forestiers nuisibles, on constate que jusqu'à présent la forêt japonaise en a été relativement bien préservée.

Chose curieuse, l'invasion d'insectes la plus grave constatée à ce jour s'est produite à l'intérieur de massifs de forêts vierges, dans le sud de l'île de Sakhaline. En 1920, on a constaté avec surprise la destruction de boisés s'étendant sur des milliers d'hectares, par le *Dendrolimus sibiricus*, un parent du bombyce européen du pin. Furent essentiellement atteints: un épicéa (*Picea ajanensis*) et diverses espèces du sapin (*Abies*). En 1923, l'épidémie prend fin, grâce à l'action de parasites animaux divers, ichneumons (*Microgaster*) et autres.

Les forêts de l'île nord du Japon (Hokkaido) furent épargnées, mais les autorités n'ont pas manqué de prendre des mesures sévères en vue d'empêcher l'importation des insectes ravageurs, en interdisant le transport de plantons ou de bois non écorcés, provenant de Sakhaline.

A cette invasion du bombyce, cause primaire, n'avait pas tardé de succéder, dans les forêts de Sakhaline, l'action de ravageurs secondaires, en particulier de deux bostryches: *Tomicus japonicus*, apparenté avec le typographe (sur *Picea ajanensis*) et *Polygraphus proximus*, Blandford (sur *Abies sacchalinensis*).

On a constaté les déprédations de la chenille du bombyce aussi dans les boisés des îles Kuriles.

Dans la partie centrale et méridionale du Japon, on connaît de longue date les dégâts causés par une autre espèce de bombyce (Dendrolimus superans) sur divers pins.

Deux insectes de triste célébrité parmi les forestiers de l'Europe centrale, le bombyce disparate (Ocneria dispar) et la Nonne (Liparis monacha), sont fréquents dans les boisés japonais. Mais leurs dégâts sont restés sans gravité.

Parmi les charançons, aucun n'est dangereux.

Deux autres ennemis de nos pins, deux hylésines (Hylesinus piniperda et minor) exercent fréquemment leurs ravages au Japon. Mais, tandis qu'en Europe l'hylésine piniperde — le fameux "Waldgärtner" des Allemands — qui mutile si souvent la cime des pins, est de beaucoup le plus dangereux, on constate l'inverse au Japon: là-bas, c'est l'hylésine mineur qui cause le plus de mal.¹

M. le professeur Niiyima nous assure enfin que les champignons qui exercent leur malfaisance dans les forêts européennes ne manquent pas non plus dans celles de l'empire du Mikado; en particulier l'agaric mielleux, le tramète radiciperde et le tramète auteur de la pourriture du bois de cœur des pins. Tant il est vrai que partout les arbres forestiers ont leurs parasites végétaux et animaux, et que le forestier doit par un traitement judicieux de ses peuplements en prévenir le développement épidémique.

H. Badoux.

Résistance remarquable du sapin blanc au poids de la neige.

Dans le Journal forestier, au cahier 7/8 de 1924, nous avons donné quelques indications sur les dégâts produits par la neige de l'hiver 1923/1924 dans la plantation pure d'épicéa, au lieu dit le Carroz, propriété de la commune de Morges dans la vallée de Joux, à l'altitude de 1100 m. Les exploitations étant en cours à ce moment, il n'avait pas été possible de préciser l'importance du dommage. Cela peut se faire maintenant. Il a été exploité sur les 6 ha que comporte la division en cause 18 stères de bois à brûler, 229 stères de rondins pour la boissellerie (ou la pâte de bois), 386 stères de bois de longueur (perches cassées, variant de 3 m à 9 m), soit au total un volume de 457 m³. Résultat de la vente: 5436,60 fr.

Le matériel total sur pied de cette parcelle peut être évalué à 1200 m³, en appliquant les données de la troisième classe de fertilité pour l'épicéa en montagne, à l'âge de 30 ans. Si cela est exact, les dégâts ont atteint 38 % du matériel sur pied avant la catastrophe. A en juger d'après l'aspect de la forêt à l'heure actuelle, il semble bien que cette proportion puisse être admise.

¹ Nombreux sont au Japon les espèces de hannetons et, en général, les représentants des Melolonthides. MM. Niiyima et Kinoshita en ont fait une étude, publiée au N° 2/1923 du "Bulletin" de l'Ecole forestière de Sapporo, avec de belles illustrations, le tout pourvu d'un résumé en langue allemande.